

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL DU CCAS
DU 02 Avril 2019

Le CCAS de la Commune de LUZINAY dûment convoqué le 20 mars 2019 s'est réuni en conseil d'administration le 02 avril 2019 à 17h30 à la Mairie, sous la présidence de, Madame PLAT Sylviane, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Emargement :

Nom et prénom	Fonction	Présent(e)	Absent(e)	A reçu (e) pouvoir de	Nombre de vote
CHARLES Christophe	Maire	X			1
PLAT Sylviane	Membre Elu	X			1
DEMANGEAT Jean- Marie	Membre Elu	X			1
BEC Annie	Membre Elu	X			1
BERTINI Gérard	Membre Elu	X			1
LOCATELLI Gérard	Membre Elu	X			1
HACQUARD Richard	Membre Elu	X			1
KIEFFER Nadine	Membre Elu	X			1
LOCATELLI Josiane	Membre nommé	X			1
CHAUDIER Josette	Membre nommé	X			1
CLAMY Marie-Laure	Membre nommé		X		0
ZEPPA Eliane	Membre nommé	X			1
JULLIEN Morane	Membre nommé	X			1
CHAPAT Irène	Membre nommé	X			1
GUILLOT Dominique	Membre nommé	X			1
TOTAUX		14	1	0	14

SECRETAIRE DE SEANCE : Richard HACQUART

- I - Préambule

Monsieur Christophe CHARLES, Président du CCAS, présente l'ordre du jour du conseil exceptionnel du CCAS, il propose de voter à main levée.

POUR
CONTRE
ABSTENTION
UNANIMITE

- II - DELIBERATIONS

D01 - OBJET : Vote du compte administratif du CCAS pour l'exercice 2018

Sous la présidence de Madame PLAT Sylviane, Vice-Présidente du CCAS, le Conseil d'Administration examine le compte administratif 2018 du CCAS annexé à la présente délibération.

- Dépenses réelles de fonctionnement : 36 314.94€
- Recettes réelles de fonctionnement : 38 280.64€

- **Résultat de l'exercice 2017 en fonctionnement de 16 174.73€**
- **Donne un résultat de clôture 2018 en fonctionnement de 18 140.43€**

- Dépenses d'investissement : 0
- Recettes d'investissement : 0

Hors de la présence de Monsieur le Président,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré comme suit :

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

UNANIMITE

DECIDE d'approuver le compte Administratif 2018 du CCAS annexé à la présente délibération et le déclare conforme au compte de gestion 2018 du Trésorier.

AUTORISE Monsieur le Président pour la durée de son mandat à signer toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération.

D02 - OBJET : Vote du compte de gestion du CCAS pour l'exercice 2018

Madame PLAT Sylviane, Vice-Présidente du CCAS, présente au Conseil d'Administration le compte de gestion 2018 du Trésorier. Considérant la conformité de la balance présentée par Monsieur le Trésorier avec les écritures du compte administratif du CCAS dont les résultats de clôture 2018 sont :

- Dépenses réelles de fonctionnement : 36 314.94€
- Recettes réelles de fonctionnement : 38 280.64€

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré comme suit :

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

UNANIMITE

DECIDE d'approuver le compte de gestion 2018 du Trésorier annexé à la présente délibération et le déclare conforme au compte administratif du CCAS.

AUTORISE Monsieur le Président pour la durée de son mandat à signer toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération.

D03 - OBJET: Affectation du résultat 2018 du CCAS.

Madame PLAT Sylviane, Vice-Présidente du CCAS, présente au Conseil d'Administration les résultats de l'exercice 2018 du CCAS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 965.70€ après en avoir délibéré comme suit :

POUR :
CONTRE :
ABSTENTION :
UNANIMITE

DECIDE de valider l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2018, du CCAS, suivant la présentation faite ci-dessous :

Résultat de fonctionnement de l'exercice à affecter 18 140.43 (de l'exercice 2017 en fonctionnement 16 174.73€+résultat 2018 de 1 965.70€)

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R002)

AUTORISE Monsieur le Président pour la durée de son mandat à signer toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération.

D04 - OBJET : Budget primitif du CCAS pour l'exercice 2019.

Madame PLAT Sylviane, Vice-Présidente du CCAS, présente au Conseil d'Administration le budget primitif 2019. Elle indique que les comptes s'équilibrent à 40 310.43€ en fonctionnement et de 0€ en investissement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION après en avoir délibéré comme suit :

POUR :

~~**CONTRE :**~~

~~**ABSTENTION:**~~

UNANIMITE

APROUVE le budget de fonctionnement 2019,

AUTORISE Monsieur le Président pour la durée de son mandat à signer toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération.

D05 - OBJET - Encaissement des chèques

Monsieur Jean-Marie DEMANGEAT, membre élu du CCAS explique que lors des diverses manifestations organisées par le CCAS une participation est demandée aux participants. Ces participations sont réglées par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Après en avoir délibéré comme suit :

POUR :
CONTRE :
ABSTENTION :
UNANIMITE

VALIDE les participations financières

DIT que les règlements doivent être transmis au Comptable du Trésor public

AUTORISE monsieur le Maire à signer toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération.

D06 - OBJET : Aide financière

Madame Sylviane PLAT, Vice-Présidente du CCAS, expose au Conseil d'Administration, que deux aides financières d'un montant de 200 € est nécessaire pour permettre à deux administrés de Luzinay en grandes difficultés financières, de régler une partie de leur loyer ou de leur facture EDF/GDF.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré comme suit :

POUR :
CONTRE :
ABSTENTION :
UNANIMITE

DECIDE d'accorder deux aides financières de 200 €.

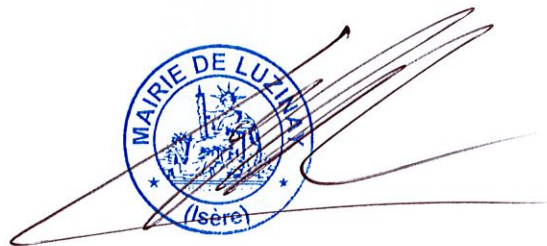
AUTORISE Monsieur le Président du CCAS pour la durée de son mandat à signer toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses :

RAS

Séance levée à 18h15

Christophe CHARLES
Président du CCAS



The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "MAIRE DE LUZINAY" at the top and "(Isère)" at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem depicting a landscape with a church spire and trees. Overlaid on the stamp is a large, stylized handwritten signature in blue ink.